

Hervé Jamar (MR)

«Je n'ai aucun souci à discuter de réforme fiscale avec les Régions»

EXPRESS

«Si la **différence de 750 millions** avait été en faveur des Régions, y aurait-il eu la moindre remise en cause des calculs du SPF Finances?»

«Je crois que **les gouvernements bruxellois et wallon sont suffisamment responsables** pour respecter les règles auxquelles nous sommes tous tenus.»

«Je n'accepterai **pas de double discours**: dans la rue, on prétend lutter pour le pouvoir d'achat et puis on grognerait parce que le gouvernement l'améliore, justement?»

INTERVIEW
BENOÎT MATHIEU

Il l'apprécie d'autant plus, ce lunch du vendredi, qu'il a été contraint d'en sauter plusieurs, ces derniers jours, Hervé Jamar (MR). Vous l'aurez compris: la semaine a été chargée pour le ministre du Budget – et de la Loterie nationale, aussi, même si ce n'est pas cela qui lui pompe le plus clair de son temps. Une semaine agitée, donc, avec du budget à tous les étages. Entre l'Europe qui attend le «programme de stabilité» de la Belgique et la Région wallonne qui peste, à la recherche des 750 millions «évanoués».

La Belgique sera-t-elle prête pour le 30 avril, date à laquelle elle doit avoir remis à l'Europe sa trajectoire budgétaire 2015-2018?

La Belgique a des obligations d'agenda. Jeudi matin, le Premier ministre et moi-même rencontrons le vice-président de la Commission, Valdis Dombrovskis. Quelles que soient nos bisbilles internes, l'État doit rendre son programme de stabilité en temps voulu.

Un peu en dernière minute, aussi.

Le 30 avril est le dernier jour, c'est vrai. Mais la Commission a l'habitude, c'est le cas pour presque tous les pays.

Cette trajectoire prévoit d'améliorer le solde structurel belge de 0,7% du PIB en 2016 et en 2017 et de 0,6% en 2018. Cela représente un total de 8 milliards d'euros. Jouable, après les efforts déjà effectués? Parfaitement faisable. Sous Di Rupo, nous

avons bien dégagé 22 milliards, même si je concède que c'est plus facile quand il reste plein de viande autour de l'os que quand il en reste peu. Je veux toutefois être rassurant. Le Budget n'est peut-être pas une compétence «sexy» mais elle transversale. Cela permet de se rendre compte que dans la maison des dépenses publiques, il est possible de faire un peu le ménage sans toucher à l'emploi ou au bien-être des gens. Huit milliards, c'est loin d'être insurmontable. Lors du débat sur le budget 2015, on m'a soutenu que je n'allais jamais m'en sortir avec une enveloppe interdépartementale de 275 millions d'euros. Nous sommes en avril et seuls 12 millions ont été utilisés. Ce que je veux dire, c'est que ce qui paraît impossible peut devenir faisable, quand on aborde les choses avec une rigueur positive.

La Belgique peut donc encaisser un nouveau train d'économies?

Il ne faut pas réfléchir uniquement en termes de dépenses, il faut envisager une économie belge qui retrouve des couleurs. Les prévisions de croissance sont passées de 1% à 1,2%. Chaque dixième de pour-cent est une embellie. L'ensemble des politiques nouvelles générera des effets retours qui, bien qu'ils ne soient pas immédiats, sont autant de ressources. Réforme des pensions ou saut d'index: même si ces dossiers ne sont pas évidents et nécessitent des aménagements sociaux, ils porteront leurs fruits et participent à cet effort structurel qui nous amènera à l'équilibre en 2018.

Ces 8 milliards devront être répartis entre l'Entité I, soit le Fédéral et la Sécu, et l'Entité II, à savoir les Communautés, Régions et pouvoirs locaux. Cela risque-t-il de coïncider au vu du climat actuel?

L'Entité I devra prendre en charge le gros du travail: 0,6% en 2016; 0,64% en 2017 et 0,54% en 2018. Ce qui laisse à l'Entité II 0,1% en 2016 et 0,06% en 2017 et en 2018. Je n'invente rien: c'est le Conseil des Finances qui le suggère. Le guide en matière d'amélioration du solde structurel, qui n'est pas l'émanation du pouvoir politique en place et où les entités fédérées sont représentées. Le gouvernement s'est donc appuyé là-dessus; que faire d'autre?

Cela dit, vous comprenez la grogne des Régions, qui ont vu «disparaître» 750 millions de recettes fiscales la veille de leur ajustement budgétaire?

Face à un problème comme celui-là, il faut revenir aux fondamentaux. L'accord autour de la sixième réforme de l'État. De là découlent les notions d'impôt État et d'autonomie financière qui déterminent les additionnels régionaux à l'impôt des personnes

physiques. C'est la base de tout, signée par tous, ou presque. Alors oui, les chiffres notifiés dernièrement sont sensiblement plus bas que ceux qui circulaient jusque-là. Cela en a surpris plus d'un, même si le contexte macroéconomique peut facilement expliquer une partie de la différence. Mais jusqu'à présent, rien ne permet de dire que ces chiffres sont erronés. Au parlement wallon, le Commissaire au Plan a estimé que le Fédéral avait en grande partie raison. Laissez-moi poser cette question. Si la différence de 750 millions avait été en faveur des Régions, y aurait-il eu la moindre remise en cause des calculs du SPF Finances?

En attendant, la Wallonie menace de ne pas combler l'entière du «trou». Mauvais pour le bulletin budgétaire belge? Cela pourrait-il inciter la Commission à revoir sa position sur les efforts accomplis en 2015 par la Belgique?

Je comprends la demande de clarté émanant des Régions. Mais il ne faudrait pas user de cet argument pour ne pas accomplir son devoir! Laisser un trou de 140 millions ou je ne sais combien, ce n'est pas la bonne attitude. En attendant, le Fédéral a fait preuve de prudence et n'a utilisé que la moitié de ces 750 millions, mettant le reste de côté. Et s'il faut aller plaider devant l'Europe et évoquer des circonstances particulières, eh bien, le Premier ministre et le ministre du Budget prendront leurs responsabilités. La Commission reconnaît que la Belgique a mené un effort de 0,62% du PIB en 2015, on a donc déjà connu pire comme situation... Cela dit, si les Régions envoient balader la trajectoire budgétaire, ils en porteront la responsabilité politique. La Flandre, elle, a accepté la situation, même si pas de gaité de cœur. Je crois que les gouvernements bruxellois et wallon sont suffisamment responsables pour respecter les règles auxquelles nous sommes tous tenus. La situation va progressivement

se rétablir. Je suis un optimiste de nature.

Le prochain gros dossier, c'est le *tax shift*, attendu pour l'été.

Je préfère parler de réforme fiscale. Un *tax shift*, c'est un glissement à objectif zéro, or rien n'interdit de penser que cette réforme va rapporter de l'argent et permettre de baisser le taux d'imposition. Ni que dans une logique de loyauté fédérale, on ne puisse profiter de l'occasion de revoir les droits de succession. Ou encore simplifier la forêt de déductions fiscales existantes. Réforme fiscale: cela ouvre plus d'horizons

que le *tax shift*. Le souhait du gouvernement est de travailler dans la discrétion. Une chose est claire: il n'y a pas de sujet tabou, même si j'ai déjà exprimé qu'une hausse de la TVA n'était pas ma tasse de thé.

Pas de sujet tabou? Même l'impôt sur la fortune?

Sur le principe philosophique, cela ne me gêne pas. Je suis même surpris que l'on place la frontière à un million d'euros; c'est beaucoup. Ce qui me pose problème, c'est la mise en place de cet impôt et du cadastre des fortunes qu'il nécessite. Comment faire? Chacun a sa petite idée mais je crains que cela ne coûte presque autant que le profit que l'on pourrait en retirer. En France, l'ISF rapporte 4 à 5 milliards, mais pour combien de Français? Et combien de pays ont abandonné cette piste?

Puisqu'elles seront impactées par toute baisse de l'IPP, les Régions veulent avoir leur mot à dire en la matière. Ce qui n'enchante pas la majorité. Et vous?

Moi, je suis prêt à associer les Régions. Je me place dans un fédéralisme de loyauté et de collaboration. Il peut y avoir une concertation, même si chacun dispose de son autonomie. Quand la Wallonie instaure une taxe kilométrique pour les camions, elle ne demande pas la permission au Fédéral. Chacun tranche dans sa sphère de compétences, sinon autant revenir à un État unitaire! Si les Régions craignent une baisse des recettes IPP, elles peuvent toujours augmenter leurs additionnels, ou mener des réformes, via la fiscalité verte. Je n'accepterai pas de double discours: dans la rue, on prétend lutter pour le pouvoir d'achat des citoyens et puis on grognerait parce que le gouvernement l'améliore, justement, ce pouvoir d'achat? Avant les élections, tout le monde voulait une grande réforme fiscale. J'imagine que tout le monde sera d'accord pour qu'il y en ait une après.

Billet politique

Benoît Mathieu

Alors que le Fédéral planche sur sa réforme fiscale, les Régions frappent à la porte et souhaitent être associées au débat. Pas question, a rétorqué (une partie de) la majorité. Un bel exemple d'im maturité fédérale.

Celle-là, à coup sûr, on vous l'a déjà faite: le fédéralisme à la belge n'est pas d'une simplicité ébouriffante. Soit. Ce fédéralisme alambiqué, on l'a voulu, on l'a eu. On a même sué pour l'élaborer – les 541 jours de crise, vous vous en souvenez? Eh bien maintenant, il faudrait peut-être songer à l'assumer. Et ça, le gouvernement Michel semble avoir du mal à le faire.

Vous le savez: le Fédéral s'est engagé à présenter une réforme fiscale d'envergure avant le début de l'été. Cela promet des débats plutôt musclés mais sur papier, l'objectif est simple: faire baisser la (forte) pression fiscale pesant sur le travail. Cela passe notamment par l'impôt sur les personnes physiques, IPP en version courte. Or l'une des nouveautés de la réforme de l'État, sixième du nom, c'est l'instauration d'une autonomie fiscale en faveur des Régions: le Fédéral leur rétrocède 25,99% des recettes de l'IPP.

Vous nous voyez venir. Si le gouvernement sabre ne fût-ce

qu'un peu dans l'IPP, les Régions le sentiraient automatiquement passer. Logique. D'où la demande formulée tant par le Nord que par le Sud du pays: associer les Régions au débat sur le *tax shift*. Une requête d'autant plus insistante que les Régions sont échaudées: les derniers calculs élaborés par le SPF Finances leur ont fait perdre 750 millions de recettes fiscales à l'IPP pour 2015, ce qui a généré un véritable feuilleton politico-budgétaire qui n'en finit pas de rebondir et tarde à trouver sa conclusion.

Imaginez: là-dessus, un nationaliste flamand et un socialiste wallon sont sur la même longueur d'onde. Les Régions doivent avoir leur mot à dire. Au vu de la réaction de la majorité fédérale, ce n'est pas gagné. L'Open VLD a renvoyé Geert Bourgeois à ses études, lui signifiant qu'ouvrir la porte aux Régions, cela voulait dire faire monter le PS sur le ring des négociations. Et mener une réforme fiscale avec le PS, merci mais non!

L'épouvantail Di Rupo fonctionne toujours

Deux constats. Un: l'épouvantail Elio Di Rupo fonctionne toujours à

merveille. Deux: ce type d'argument relève d'une immaturité fédérale crasse. Au mieux. Au fil des réformes institutionnelles, le pouvoir des Régions a été élargi, au nom de l'autonomie et de la responsabilisation. Outre leurs additionnels à l'IPP, les Régions ont la main sur la majeure partie de la fiscalité environnementale, sur les droits de succession ou de donation, tout en gérant une partie de la fiscalité immobilière.

Tout ça pour dire que bricoler une vaste réforme fiscale dans leur dos, cela n'a pas beaucoup de sens. Surtout quand le seul argument dégainé fleure bon le bac à sable. Oh non, pas le vilain PS! La Belgique a voulu des Régions fortes. Qu'elles soient dirigées par le PS ou non. De l'im maturité fédérale, on vous disait.

Bricoler une réforme fiscale dans le dos des Régions, cela n'a pas beaucoup de sens. Surtout quand le seul argument dégainé fleure bon le bac à sable.